

7 février 2025

Les travaux du nouveau collège de Cleunay démarrent

Les travaux de rénovation et d'extension du collège de Cleunay à Rennes démarrent la semaine du 10 février, pour une durée de trois ans. Cette opération, de grande envergure, a pour objectifs principaux d'augmenter la capacité d'accueil et d'améliorer les conditions de travail des élèves, des enseignants et des personnels.

D'un montant total de 21,6 millions d'euros, ce projet est financé à hauteur de 19 millions d'euros par le Département d'Ille-et-Vilaine et bénéficie d'une aide de l'Etat de 2,6 millions d'euros.

Un collège plus grand, plus accueillant et respectueux de l'environnement

En accord avec l'engagement du Département d'Ille-et-Vilaine sur l'égalité des droits et des chances et les transitions, les travaux de restructuration et d'extension du collège de Cleunay permettront :

- D'anticiper les évolutions démographiques en **augmentant progressivement la capacité d'accueil potentielle de 600 à 700 élèves** ;
- **D'améliorer les performances énergétiques des bâtiments** ;
- **D'offrir de meilleures conditions de travail et d'apprentissage.**

Le projet prévoit la démolition de quatre bâtiments, au profit de deux nouveaux : l'un qui accueillera les bureaux de l'administration et de la vie scolaire, des salles d'enseignement et le CDI et l'autre qui sera dédié à la demi-pension, au foyer, à l'atelier de maintenance et à la cartablerie. Deux locaux à vélo seront également construits.



Pour favoriser l'égalité et équilibrer le partage des espaces, **deux nouvelles cours, séparées par un préau, seront aménagées pour des usages différents** et permettront à chaque élève de trouver sa place.

Enfin, le futur collège présentera **un bilan bas carbone ambitieux**, grâce à l'amélioration de ses performances énergétiques.

Des travaux séquencés sur 3 ans

Les travaux se dérouleront selon le calendrier suivant :

La phase préparatoire, de février à juin 2025, comprendra :

- Le dévoiement des différents réseaux pour les bâtiments conservés
- La mise en place de bâtiments modulaires provisoires : salles d'enseignements, locaux administratifs, infirmerie
- L'installation clôtures de chantier et neutralisation des bâtiments à démolir

La 1^{ère} phase, au second semestre 2025 et en 2026, permettra :

- La démolition du bâtiment 1, de l'administration et de la chaufferie
- La construction du bâtiment d'enseignement côté Est
- La construction du préau au rez-de-chaussée

La 2ème phase, en 2027 et début 2028, comprendra :

- Le déplacement de l'activité du collège sur la partie Est du collège
- Le redéploiement du chantier sur la partie Ouest du collège
- La démolition du bâtiment 2
- La construction du bâtiment B (restaurant scolaire)

La 3ème phase, mi-2028, permettra :

- Le redéploiement du chantier sur la partie Sud du collège
- La démolition du bâtiment 4
- La réalisation des aménagements extérieurs

Pendant toute la durée des travaux, **des bâtiments modulaires seront mis en place pour assurer la continuité des activités du collège**. Les travaux bruyants ou occasionnant une gêne plus importante seront réalisés pendant les vacances scolaires ou en dehors des heures de fonctionnement du collège.

Le chantier étant réalisé en site occupé, toutes les mesures de sécurité et de confinement des zones de chantier nécessaires seront mises en place.



Crédits photo : Atelier des loges - Rennes

Département d'Ille-et-Vilaine

Service presse

Tel. : 02 99 02 41 09

presse@ille-et-vilaine.fr

Twitter : @ille_et_vilaine

Suivez-nous sur



www.ille-et-vilaine.fr